



Fiche Projet

Proposition de projet en PPP

HANGAR RÉFRIGÉRÉ DE L'AÉROPORT DE NOUADHIBOU



Autorité contractante

Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (AN-ZF)

Point focal de l'autorité contractante

Mohamed Lemine BAH,
conseiller technique

Point focal de la cellule PPP

Aéroport de Nouadhibou

Site de l'actuel hangar au sein de la zone logistique de l'Aéroport de Nouadhibou pour un **accès direct aux pistes**.





Descriptif du Projet

Contexte

La chaîne logistique de la filière halieutique à Nouadhibou nécessite le développement de nouvelles infrastructures pour être plus compétitive.

L'aéroport de Nouadhibou possède un entrepôt frigorifique qui n'est plus fonctionnel et ne permet pas le maintien de la chaîne du froid. L'AZNF a donc décidé de le réhabiliter, dans le cadre dans la stratégie de développement pour un Pôle de Compétitivité Halieutique (PCH) à Nouadhibou.

Description

Le projet consiste en la construction d'un entrepôt de stockage de poissons d'une capacité de 85 palettes regroupant :

- Un bâtiment de bureaux de 500 m² (guichet des douanes, administrations, laboratoire de tests qualité)
- Un local tempéré à 15°C de 306 m²
- Une chambre froide entre 0°C et 2°C de 194 m²
- Un accès aux pistes de 200 m²
- Une zone de manœuvre de 108 m².

Résultats attendus

1. Augmentation de la capacité de stockage du froid de l'aéroport
2. Facilitation de la logistique export pour les produits de la pêche
3. Sécurisation de la chaîne du froid
4. Obtention de certifications internationales (IFS) pour améliorer la compétitivité de la filière halieutique mauritanienne à l'exportation

Etude de cas

Terminal frigorifique, aéroport de Conakry, Guinée

- *Coût de reconstruction (2015): 7 M EUR*
- *Capacité: 2 400 m² de chambres froides pour produits horticoles et halieutiques (congelés et réfrigérés) destinés à l'exportation*
- *Mode de gestion: exploitation privée sous forme de location-gérance depuis 2003*
- *Opérateur privé: Mosmart-Guinée, en partenariat avec AMA Guinée et Mosmart Afrique du sud.*

Stade d'avancement

- 1 2015-2016: Etude de la demande et analyse financière du projet financées par la Banque Mondiale et l'AN-ZF
- 2 Mai 2016: lancement d'un AMI pour le recrutement d'un bureau d'étude pour l'élaboration des études techniques et du DAO du projet
- 3 Mars 2017: Evaluation du projet dans le cadre de l'actualisation du portefeuille PPP

Informations disponibles

- Etude de la demande et dimensionnement du projet, réalisée par Pierre Caruana, novembre 2015
- Etudes d'Impact Environnemental et Social, réalisée par Mbaye Mbengue Faye, janvier 2016
- Analyse financière réalisée par le consortium Norda Stelo, BECR, Axcelcium, Odysée Développement, septembre 2016



Structuration du projet en PPP

647k€

Investissements estimés hors coûts de démolition (200k€) et groupe électrogène de secours (50k€)

16%

Taux rentabilité interne (scénario haut)

10 ans

Durée du contrat

Type de PPP envisagé

Concession à un partenaire privé en charge de la construction, financement, exploitation et entretien maintenance du hangar réfrigéré.

L'exploitation comprend le **processus de réception** et de **sortie** :

1. Entrée et enregistrement du véhicule à l'aéroport, affectation au quai, vérification des documents, déchargement de la marchandise, contrôle qualitatif et quantitatif, scan, pesage, filmage et étiquetage de la marchandise, stockage en palettes.
2. Préparation de la commande, transfert et chargement vers l'avion, validation.

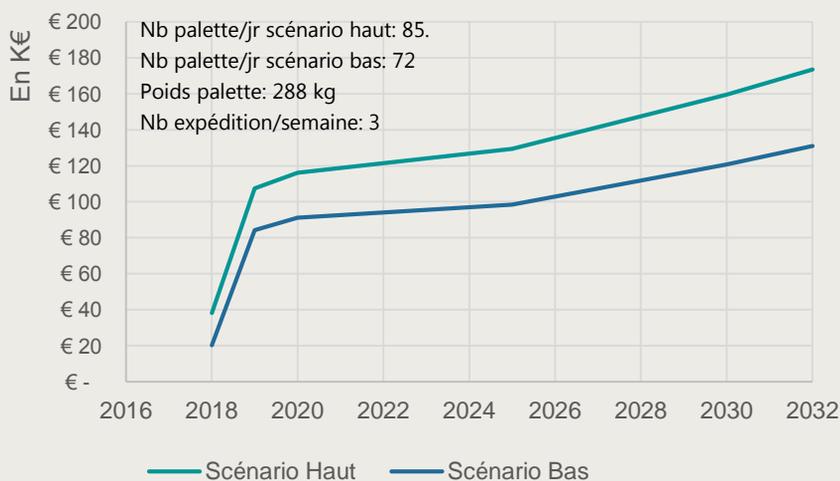
Rémunération du partenaire privé

Rémunération basée sur les revenus issus de l'expédition du nombre de palettes, les tarifs étant comparables à ceux pratiqués actuellement (20 MRO/kg soit 0.050€/kg).

Recettes d'exploitation estimées à 84 M MRO (soit 230k€) en année 2 (scénario haut) avec un TCAM de 9% jusqu'en 2032.

Les charges d'exploitation sont en grande partie constituées des charges d'électricité, estimées à 10,8 M MRO en 2018 (27k€), soit environ 74€/jour.

Evolution du Free Cash Flow



Structuration du financement du projet

Financement privé à 100%

Redevances versées

par le partenaire privé **au public** correspondant à l'occupation du domaine aéroportuaire et au droit d'exploiter une activité commerciale en exclusivité, calculée sur le chiffre d'affaires par exemple (ces redevances ne sont pas comptabilisées dans l'étude).

Attractivité du projet

- Haute valeur ajoutée des produits expédiés
- Réel besoin d'une infrastructure certifiée IFS pour développer l'export.
- Potentiel de développement selon les ressources halieutiques pêchées.
- Dans le cadre de l'étude de faisabilité, de potentiels investisseurs manifesté leur intérêt pour le projet.

Indicateurs de suivi

- Traçabilité des flux et niveau de qualité correspondant aux exigences internationales – certification
- Respect de la température minimum/maximum des chambres froides sans rupture de la chaîne du froid
- Niveau d'entretien/maintenance des chambres froides, des équipements, des bâtiments, sécurité et voies d'accès/stationnement
- Réalisation d'investissements d'extension nécessaires selon les besoins



Feuille de route du projet

1. Inscrire le projet au Programme d'Investissements Prioritaires (PIP)
2. **Décision** du Gouvernement mauritanien d'engager le projet en PPP
3. Réaliser un **audit juridique** du projet: foncier, coordination avec la SAM, les douanes, etc.
4. Recruter un **conseiller en transaction** (techniques, financiers et juridiques) pour préparer, développer et mettre en œuvre le projet jusqu'à la signature du contrat
5. Préparation et publication du dossier d'**appel d'offres** du projet en PPP

1. Inscription au PIP



2. Décision gouvernementale



3. Audit juridique



4. Recrutement du Conseil



5. Appel d'offres

Mohamed Lemine BAH
Conseiller technique

E ml.bah@ndbfreezone.mr

T (+222) 22 66 62 07

W www.ndbfreezone.mr/

Cellule PPP

E

T

W